Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA SARTHE

PREFECTURE
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION DES ACTIONS ET MUTUALISATIONS INTERMINISTERIELLES
Bureau des Politiques Economiques et des Solidarités

Affaire suivie par Mme Armelle CHIRON
☎ : 02.43.39.70-26 🖷 : 02.43.85.45.76
e-mail : armelle.chiron@sarthe.pref.gouv.fr

Le Mans, le - 9 JUIN 2010

LE PREFET DE LA SARTHE

à

Mesdames et Messieurs les Maires du département de la Sarthe

Mesdames et Messieurs les Présidents des établissements publics de coopération intercommunale (E.P.C.I.)

Mesdames et Messieurs les Présidents des Syndicats Mixtes

- En communication aux Sous-Préfets de La Flèche et de Mamers

OBJET : **Constitution de la commission départementale d'aménagement commercial de la Sarthe, siégeant en matière cinématographique. Modificatif.**

P.J. : **1**

Je vous prie de trouver, sous ce pli, copie de l'arrêté préfectoral modificatif n° 10-3328 du 3 juin 2010, relatif à la composition des **collèges de la consommation et de l'aménagement du territoire** de la commission départementale d'aménagement commercial de la Sarthe, siégeant en matière cinématographique, dont vous êtes membre.

L'arrêté, qui prend effet à compter du 3 juin 2010, concerne respectivement pour chacun des collèges précités, la nomination de M. Jean DUBOST, de l'Association OR.GE.CO. 72, et de M. René MORIN, de l'Association Habitat et Développement de la Sarthe.

LE PREFET,
Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général,

François RAVIER